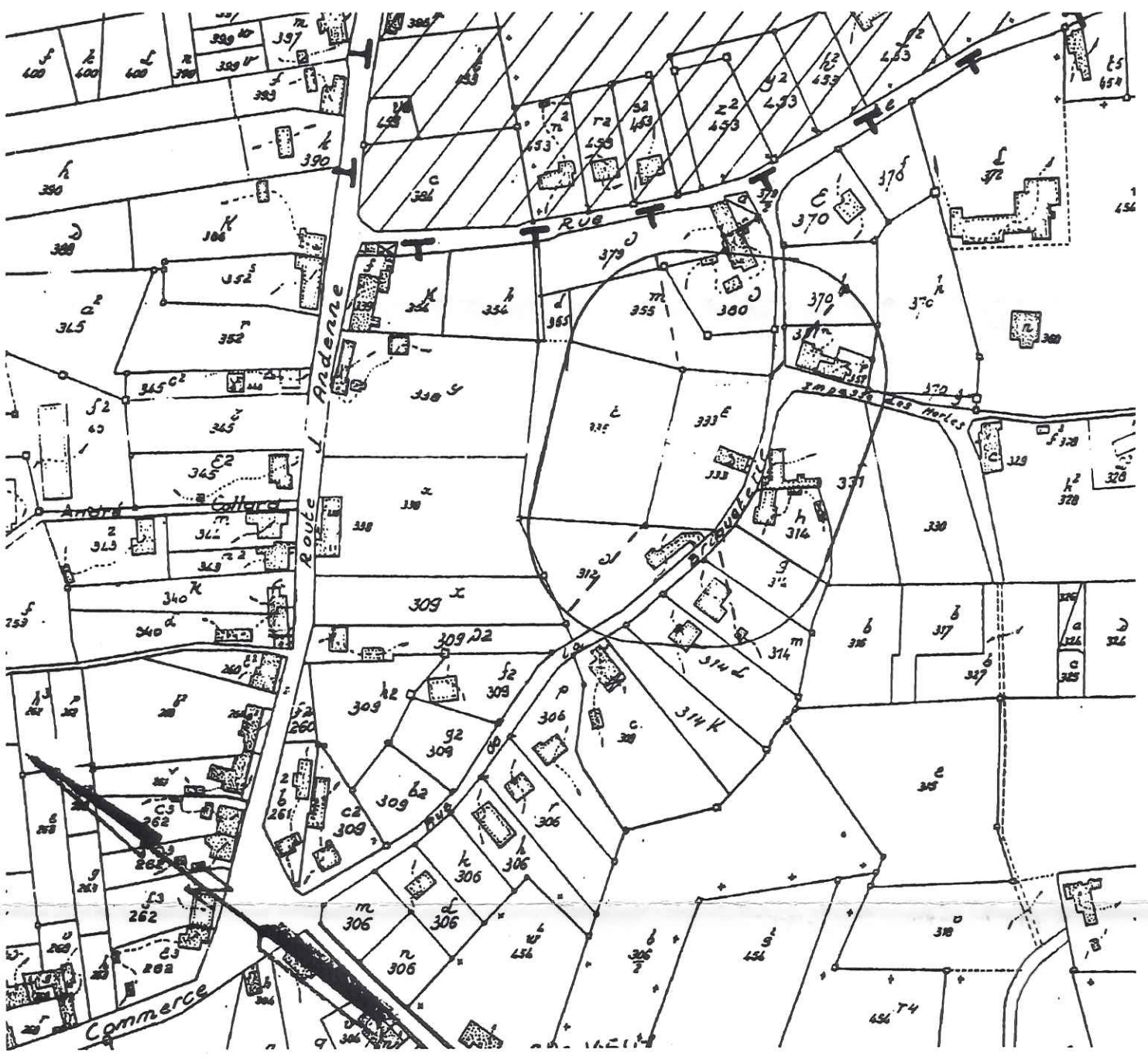




SITUATION Echelle 1/2500

Matériaux			
Maçonnerie	bricks de parement Nelssem 12/10/45	Couverture	ardoises naturelles 25/35
Murs	Meuse, ton burrough	Rives	ardoises
Sousbassement	idém parement	Chéneaux et T.D.	lién zinc cortés, moulé magac
Lineaux	bricks sur châl	Chassis	PVC blanc
Seuils	en peill granit	Porte garage	décorante, métalque, ton blanc
Cheminée	bricks de façade		

La cotation des plans correspond aux dimensions brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs des matériaux. Les cotes de façade sont données en mètres. Ce plan est établi conformément au cahier des charges approuvé par la s.a. "Thomas" et le plan "four option éventuelle". La société d'architecture conserve en toute hypothèse ses droits d'auteur et notamment l'entière propriété artistique de ses études et plans avec l'exclusivité des droits de reproduction de ceux-ci et de l'oeuvre exécutée et ce sous toutes ses formes et dans toutes les manières que ce soit.

Travaux CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE

Situation			
Province	NAMUR	Division	2°
Commune	Faux-les-Tombes (Gesves)	n°	—
Rue	de la Briquerie	délivré le	—
Lotissement	—	Lot n°	—
Cadastre	section D, n° 333 E & D/pie		

Acqureur			
Mr	ZICOT Raymond & Mme ZICOT-DETHIER	signature	
Rue	Avenue de l'Aulne n°93 bte 14		
Commune	1800 Bruxelles		
Téléphone	02/3760675		

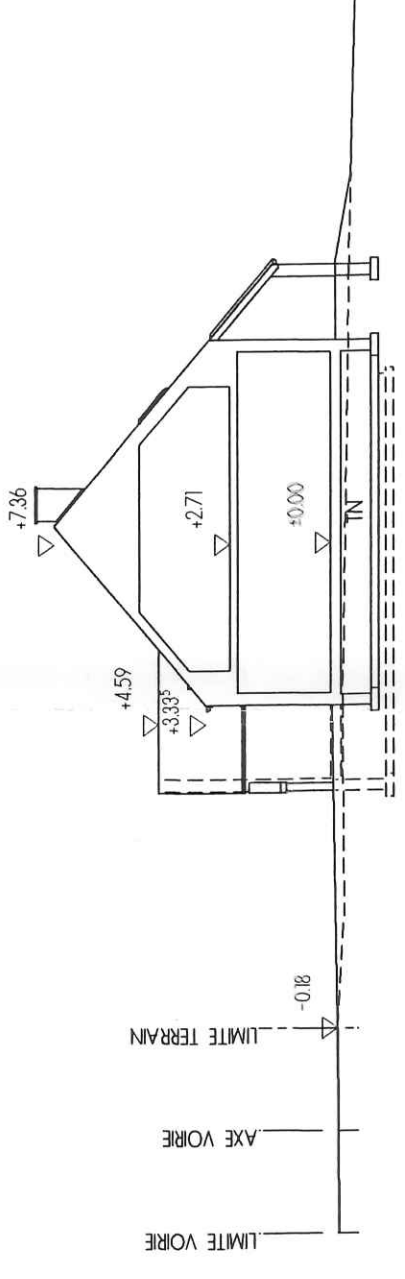
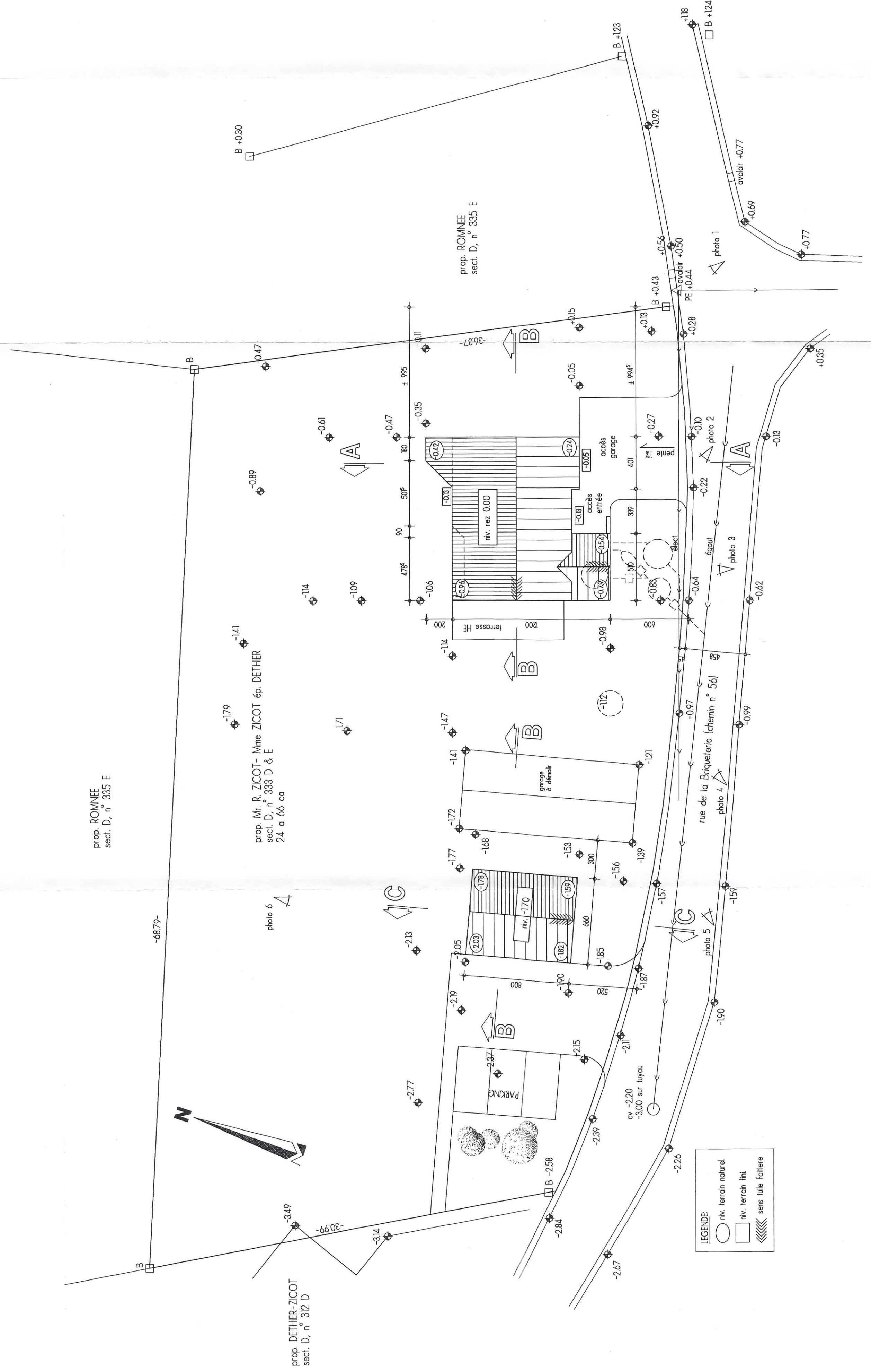
Architecte			
Société	Internationale d'Architecture	signature	
Architecte	M. BERANGER Gérald		
Rue	Bois l'Evêque, 26		
5300	NAMECHE		
Téléphone	081/582413		

Promoteur			
Société	THOMAS & PIRON s.a.	signature	
la Besace n° 14			
6852 OLR-PAUSELL			
Tél. : 061/531111			

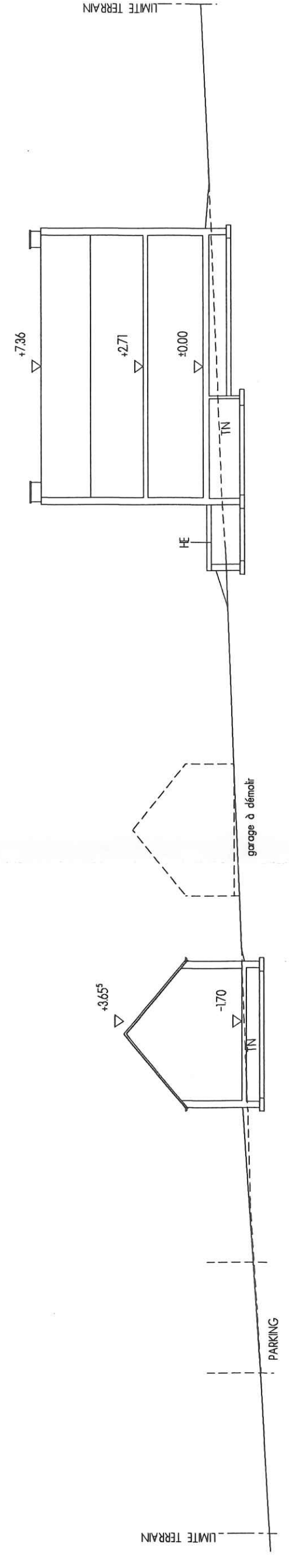
Titre			
☐ Vies en plan	éch. 1/50	dossier n°	9825/REG/AL
☐ Coupes	éch. 1/50	code fichier	
☐ Tracés	éch. 1/50		
☐ Implantation	éch. 1/200		
☐ Profils terrain	éch. 1/200	date	26/10/98
☐ Situation	éch. 1/2500	Plan n°	1/0

Index	Nature des modifications	Date	Index	Nature des modifications	Date
A	Vérification plans par l'architecte titulaire	20/10/98	B	Vérification plans par l'architecte titulaire	20/10/98
B	dossier demande de bâtir		C	Vérification plans par le Chef de File	
C	Vérification plans par le Chef de File		O	plan de travail	
O	plan de travail		1	suivent "Bon pour Exécution" & remarques du permis de bâtir	

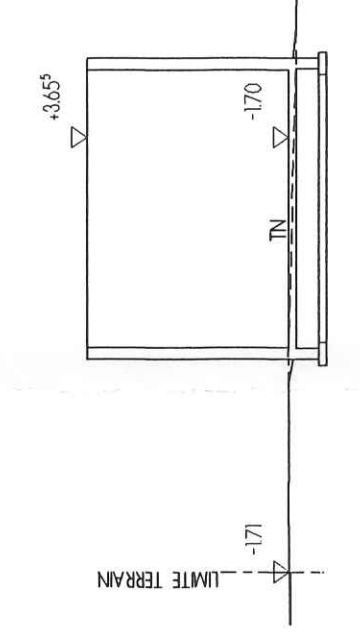
IMPLANTATION + PROFILES Echelle 1/200



Profil AA



Profil BB



Profil CC



COUPE CC



La cotation des plans correspond aux dimensions entre façades brutes et ne prend pas en compte les finitions. Les surfaces sont cotées sur la face extérieure des murs, des cloisons, rampes, escaliers, et des surélevations des chapres nécessaires. Ce plan est établi conformément au cahier des charges approuvé par la s.a. "honoris et Piron". Toute option éventuelle y figurant ne fait partie de l'entreprise que si elle est reprise explicitement au contrat d'entente.

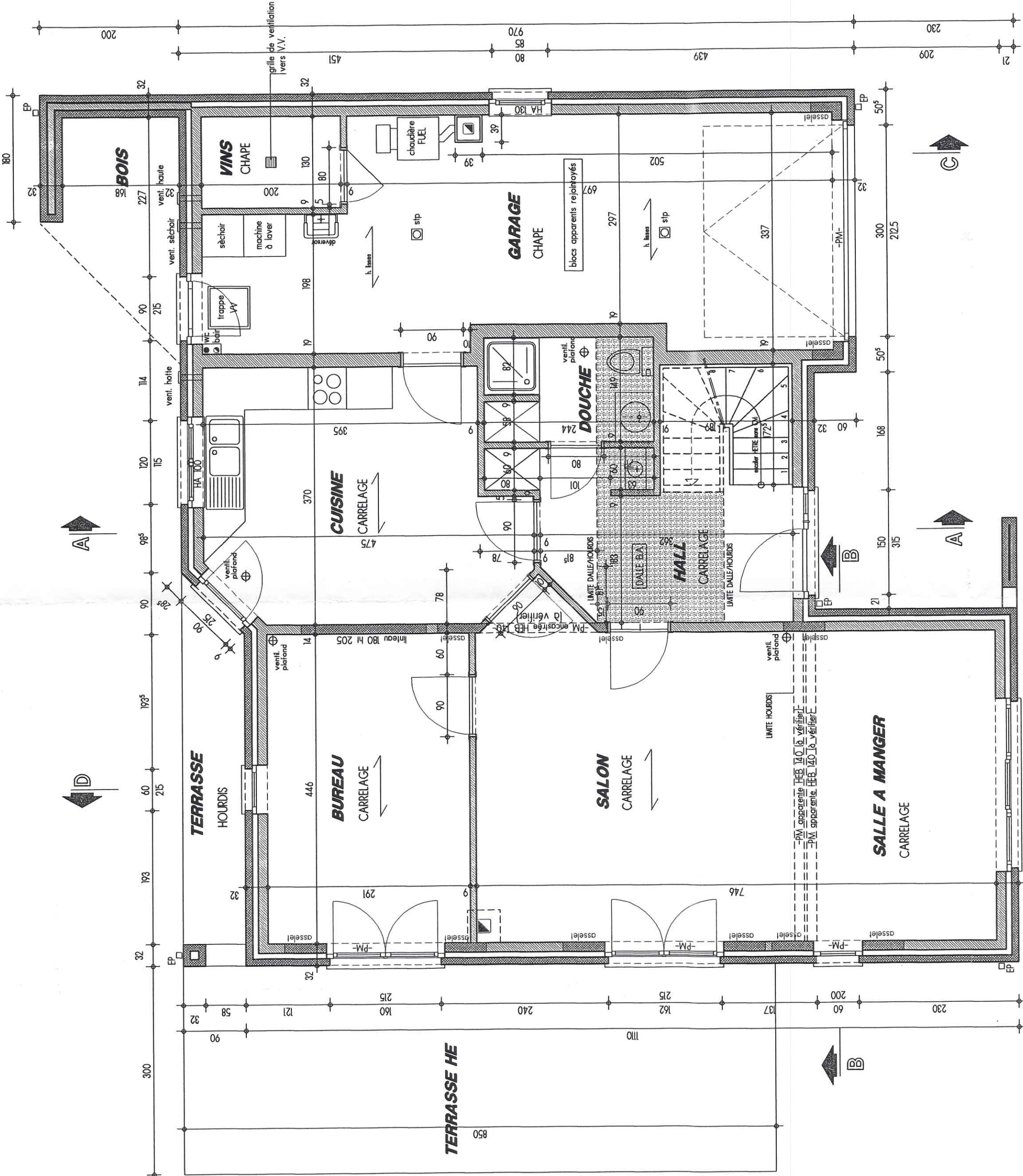
Le socle d'architecture conservable doit être exécuté dans le respect du principe de non dégradation architecturale de l'édifice existant. Le droit de reproduction de ceux-ci et de l'oeuvre exécutée et de ces sous-styles, formes et de quelque manière que ce soit,

Travaux : CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE

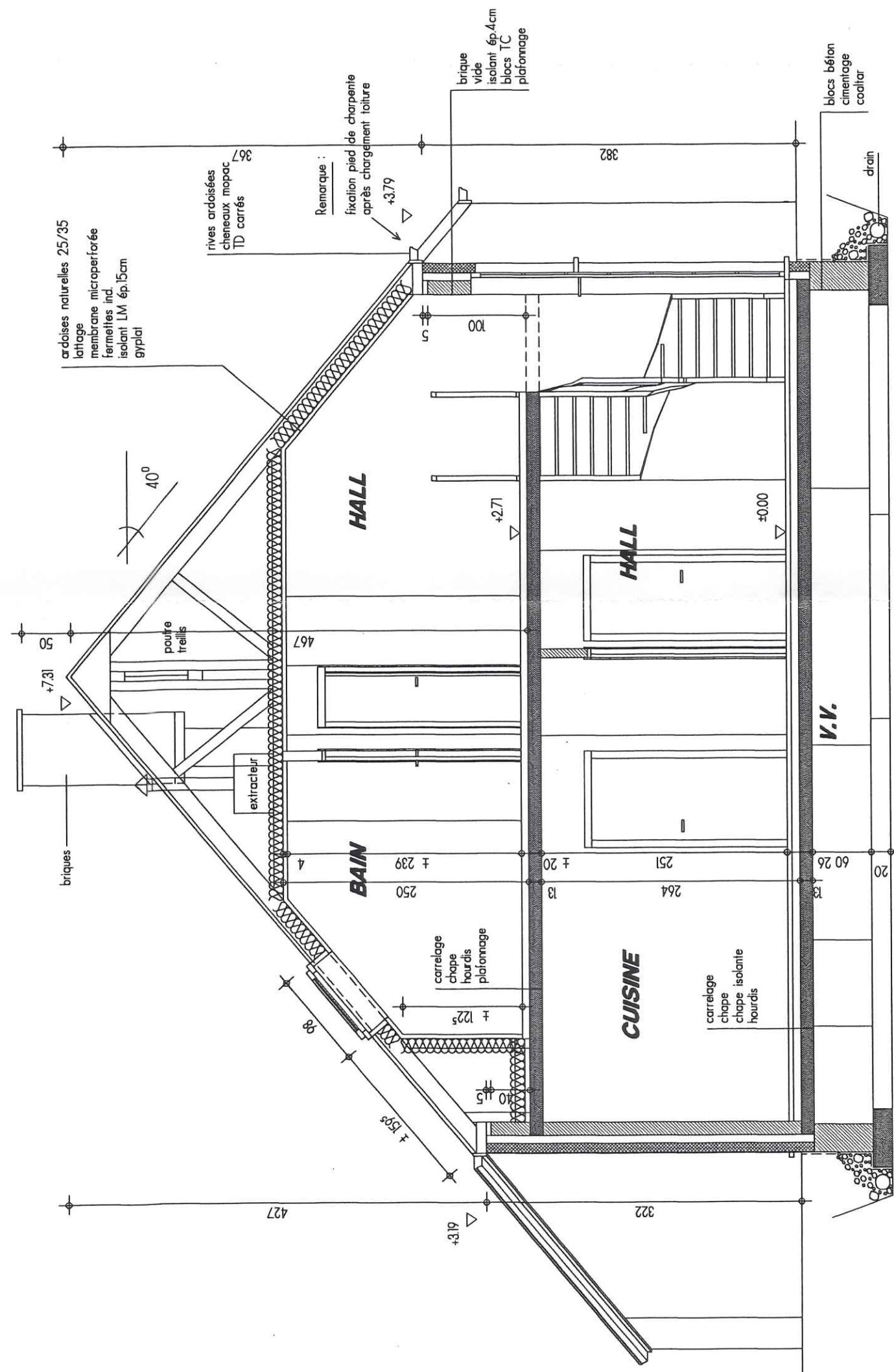
A cquerreur	Mr.	ZICOT Raymond & Mme ZICOT -DETHIER		signature 
	Rue	Avenue de l'Auline	n°93 bis 14	
	Commune	180 Bruxelles		
	Téléphone	02/376.06.75		

Promoteur	THOMAS & PIRON s.a. la Besace n° 14 6852 OUR-PAL/SELLE Tel : 0611/531111	signature 
-----------	--	--

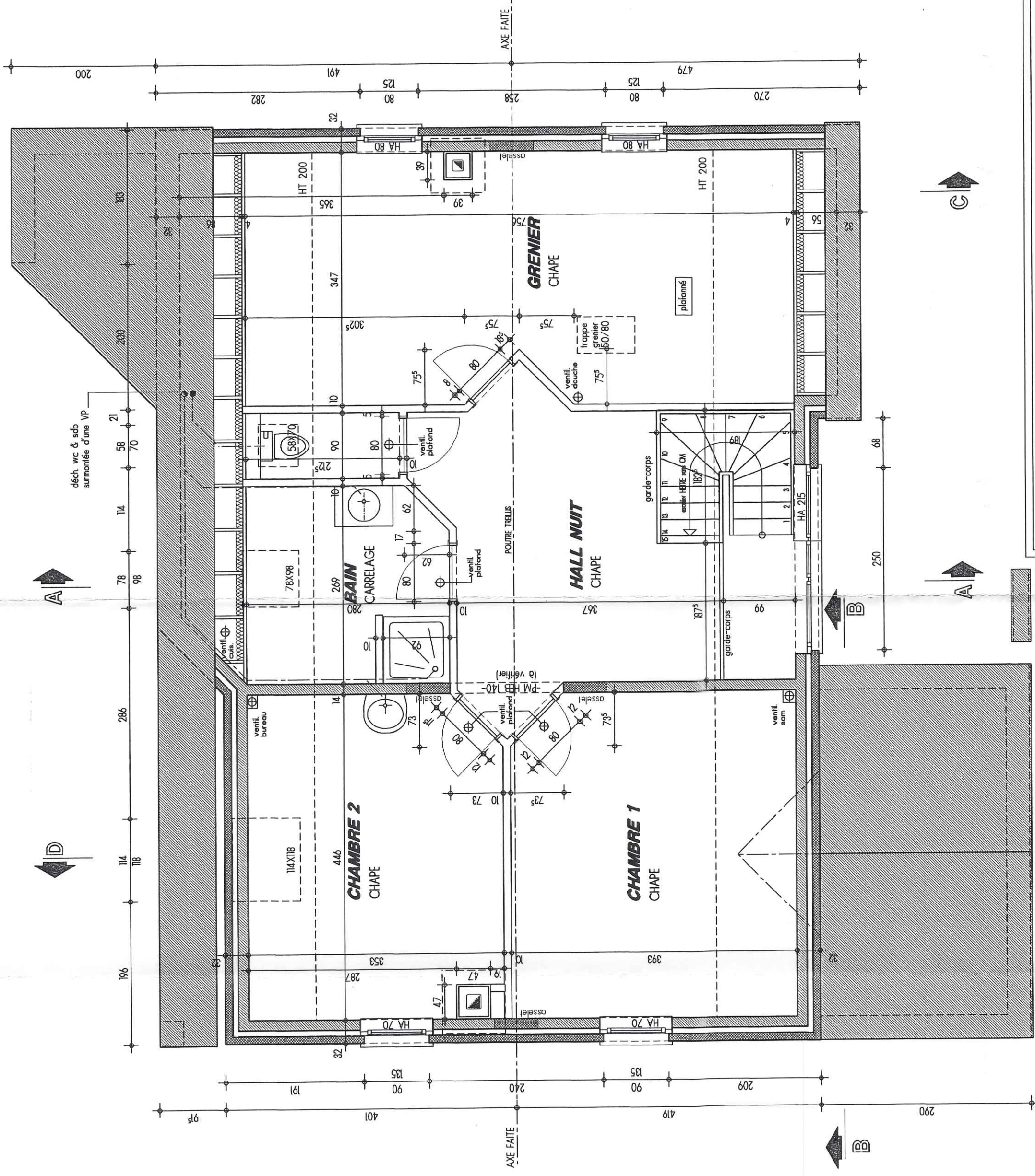
Index	Nature des modifications	Date	Index	Nature des modifications	Date
A	vérification plans par l'Architecte Titulaire	29/10/98	BEG	le Collège Economique en séance du 26.10.98	
B	dossier demande de boîti	30/10/98	Al	Par le Collège des Secrétaires, Le Bourgmestre,	
C	vérification plans par le Chef de File				
O	plan de travail				
1	survant "Bon pour Exécution" & remarques du permis de bâtir				



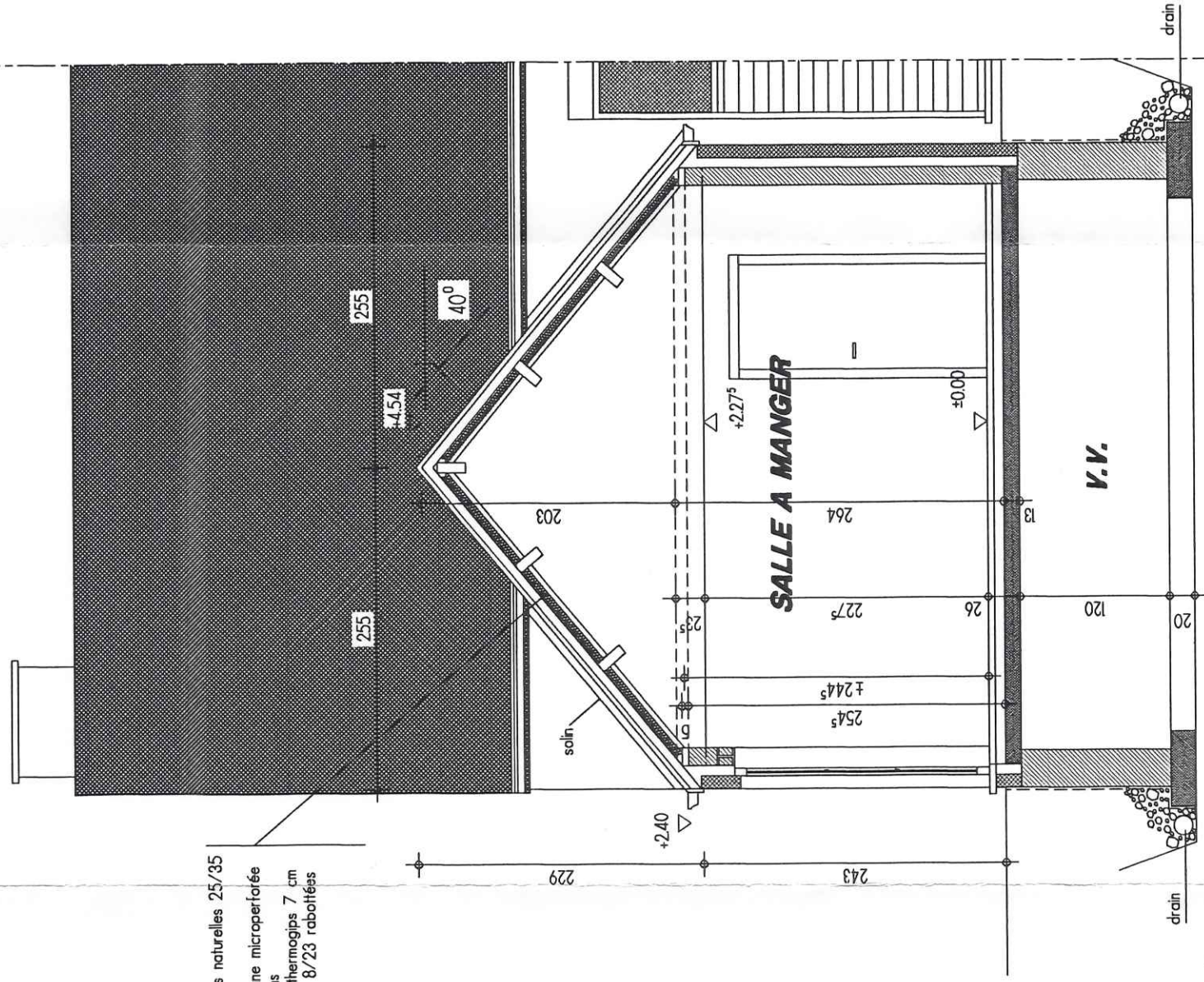
REZ-DE-CHAUSSEE



COUPE AA



ETAGE



COUPE BB

Matériaux	
Maçonnerie	bricks de parement Nelsien 25/70/65
Couverture	ardoises naturelles 25/35
Rives	ardoises
Châteaux et TD	en zinc caré, modelé mposé
Sous-sollement	idem parement
Linéaire	bricks sur char
Saillis	en patli gris
Cheminée	bricks de façade

Le cahier des charges correspond aux dimensions entre surfaces brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs des revêtements tels que enduits muraux, plâtrages, toitures, carrelages, et les surépaisseurs des chapes nécessaires. Ce plan est établi conformément aux règles de l'art et des normes en vigueur. Il ne constitue pas un contrat d'entreprise. Le service d'architecture conserve en toute hypothèse ses droits d'auteur et notamment l'entière propriété artistique. Les formes et les dimensions sont données à titre indicatif et ne constituent pas une reproduction de documents et de plans. Les formes et les dimensions sont données à titre indicatif et ne constituent pas une reproduction de documents et de plans.

Travaux	
CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE	
Situation	
Province	NAMUR
Commune	Faux-les-Tombes (Gesves)
Rue	de la Briqueterie
Lotissement	—
Cadastre	section D, n° 333 E & D/pie
Acquéreur	
M. ZCOT Raymond & Mme ZCOT-DETHIER	signature
Rue Avenue de l'Aulne n°93 bis 14	
Commune 1180 Bruxelles	
Téléphone 02/3760675	
Architecte	
Société Internationale d'Architecture	signature
Architecte : M. BERANGER Gérard	
Rue Bois l'Evêque, 26	
5300 NAMECHE	
Téléphone : 081/582413	
Promoteur	
THOMAS & PRON s.a.	signature
la Besace n° 14	
4852 OUE-PAUSEL	
Tel : 061/531111	

Titre	
☒ Vue en plan l'az, étalé	éch 1/50
☒ Coupes AA, BB	éch 1/50
☐ Façades	éch 1/50
☐ Implantation	éch 1/200
☐ Profils terrain	éch 1/200
☐ Situation	éch 1/2500
Dossier n° 8829/BGAI	
Code licher	
Date 26/10/98	
Plan n° 3/6	

Indice	
Nature des modifications	Date
1	29/10/98
2	30/10/98
3	30/10/98
4	30/10/98
5	30/10/98
6	30/10/98
7	30/10/98
8	30/10/98
9	30/10/98
10	30/10/98
11	30/10/98
12	30/10/98
13	30/10/98
14	30/10/98
15	30/10/98
16	30/10/98
17	30/10/98
18	30/10/98
19	30/10/98
20	30/10/98
21	30/10/98
22	30/10/98
23	30/10/98
24	30/10/98
25	30/10/98
26	30/10/98
27	30/10/98
28	30/10/98
29	30/10/98
30	30/10/98
31	30/10/98
32	30/10/98
33	30/10/98
34	30/10/98
35	30/10/98
36	30/10/98
37	30/10/98
38	30/10/98
39	30/10/98
40	30/10/98
41	30/10/98
42	30/10/98
43	30/10/98
44	30/10/98
45	30/10/98
46	30/10/98
47	30/10/98
48	30/10/98
49	30/10/98
50	30/10/98
51	30/10/98
52	30/10/98
53	30/10/98
54	30/10/98
55	30/10/98
56	30/10/98
57	30/10/98
58	30/10/98
59	30/10/98
60	30/10/98
61	30/10/98
62	30/10/98
63	30/10/98
64	30/10/98
65	30/10/98
66	30/10/98
67	30/10/98
68	30/10/98
69	30/10/98
70	30/10/98
71	30/10/98
72	30/10/98
73	30/10/98
74	30/10/98
75	30/10/98
76	30/10/98
77	30/10/98
78	30/10/98
79	30/10/98
80	30/10/98
81	30/10/98
82	30/10/98
83	30/10/98
84	30/10/98
85	30/10/98
86	30/10/98
87	30/10/98
88	30/10/98
89	30/10/98
90	30/10/98
91	30/10/98
92	30/10/98
93	30/10/98
94	30/10/98
95	30/10/98
96	30/10/98
97	30/10/98
98	30/10/98
99	30/10/98
100	30/10/98



Toutes fondations sur bon sol et à l'abri du gel.



La cotation des dates correspond aux dimensions entre surfaces brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs des matériaux. Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes, les surfaces brutes et les surépaisseurs des chapes nécessaires, y compris les chapes de protection, doivent être ajoutées. Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes, les surfaces brutes et les surépaisseurs des chapes nécessaires, y compris les chapes de protection, doivent être ajoutées. Les dimensions indiquées sont des dimensions moyennes, les surfaces brutes et les surépaisseurs des chapes nécessaires, y compris les chapes de protection, doivent être ajoutées.

Travaux
CONSTRUCTION D'UNE MAISON UNIFAMILIALE

Acqureur	ZICOT Raymond & Mme ZICOT-DETHIER		signature
	Mr.		
	Rue	Avenue de l'Aulne n°3	bte 14
	Commune	1180 Bruxelles	
	Téléphone	02/376.06.75	

Promoteur

THOMAS & PIRON s.a.
la Besace n° 14
6852 OUR-PALISEUL
Tél. : 061/531111


signature

Indice	Nature des modifications	Date	Dens.	Indice	Nature des modifications	Date	Dens.
A	vérification plans par l'Architecte Titulaire	29/10/98	BEG		Vo et collage par le Collège Epistémial		
B	dossier demande de bâtir	30/10/98	AL		en séance du 30.10.98 Par le Collège Le Secrétaire,		
C	vérification plans par le Chef de File				Le Bailliage		
O	plan de travail						
1	suivant "Bon pour l'exécution" & remarques du permis de bâtir						